
Date de Convocation

06/06/2023

Date d’Affichage

07/06/2023

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 18

Présents 10

Votants 14

OBJET :

**Retrait de la
délibération 2023/24
relative au RIFSEEP**

Secrétaire de séance
Emilie VANDERBAUWEDE

L’an deux mille vingt-trois, le treize juin à 19 h 00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier
DUBREUCQ, Xavier GIRARD, Gilles RONSE, Jean-Michel
HAVEZ, Emilie VANDERBAUWEDE, Emmanuelle AUMARD,
Rénald DUREUX, Aurore PENNORS

Absents ayant donné procuration : Anne SEILLE, Valérie
DEVENDEVILLE, Olivier TYTGAT, Anne DAMIE

Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Pierre
WAUQUIER, Eric LAUWAGIE, Amandine TEYS

Secrétaire de séance : Emilie VANDERBAUWEDE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le 28 mars
2023, nous avons repris, suite à l’avis favorable du Comité
Social Territorial, la délibération 2023/24 relative au
versement du RIFSEEP pour les grades de Rédacteur et de
Technicien.

Par courrier du 15 mai 2023, le contrôle de légalité nous
informe de l’irrégularité de cette délibération. En effet, nous
n’avons pas divisé ces deux grades en plusieurs groupes de
fonctions. A noter que cette rédaction avait été faite en accord
avec le Comité Social Territorial.

Au regard de cette irrégularité, le contrôle de légalité nous
demande donc de retirer notre délibération et de faire valider
un nouveau projet au Comité Social Territorial avant de
délibérer à nouveau.

A l’unanimité, le conseil municipal acte donc le retrait de la
délibération 2023/24 du 28 mars 2023.

Fait et délibéré à Ennevelin,
le 13 juin 2023,
Le Maire,
Michel DUPONT



Secrétaire de séance
Emilie VANDERBAUWEDE